

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 mai 2004  
(convocation du 17 mai 2004)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Mai Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Alain à M. REBIERE André  
Mme EYSSAUTIER à M. GUICHARD Max (jusqu'à 10 H 35)  
M. LABISTE Bernard à M. LAMAISON Serge  
M. PUJOL Patrick à M. BOBET Patrick  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge  
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien  
Mme CHARBIT-BONNATERRE à M. BELIN Bernard  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. DANE Michel à M. HURMIC Pierre  
Mme DESSERTINE Laurence à M. CAZABONNE Didier  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas

M. FERILLOT Michel à M. TAVART Jean-Michel  
M. GUILLEMOTEAU à Mme DUMONT (jusqu'à 10 h 15)  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. LOTHaire Pierre à M. QUANCARD Joël  
M. MAMERE Noël à Mme NOEL Marie-Claude  
M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne  
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles  
M. POIGNONEC à Mme. PUJO Colette  
M. SIMON Patrick à M. PONS Henri (à partir de 10 H 00)  
M. SOUBIRAN Claude à M. SEUROT (jusqu'à 10 H 30)

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Programme Interreg IIIC - Projet RiverLinks - Colloque "rives, villes, paysage" -  
Subvention à Arc-En-Rêve - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur MARTIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2004/0090 du 20 février 2004, le Conseil de Communauté a autorisé le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux à signer une convention avec la ville de Florence pour organiser le projet RiverLinks dans le cadre du programme Interreg IIIC.

Ce projet consiste en un partenariat de 6 villes européennes (Florence, Bordeaux, Brême, Dresne, Séville et Tallinn) sur le thème de la valorisation du rapport ville-fleuve.

Les objectifs du projet « RiverLinks » sont de fédérer nos expériences et savoir-faire et de permettre, à partir des opérations communes menées dans chaque ville selon une méthode similaire, d'identifier un certain nombre de principes et de recommandations sur la mise en valeur du rapport ville-fleuve (enrichissement de notre programme de réalisation des cheminements et établissement d'un manuel technique de valorisation des interfaces ville-fleuve).

Une concertation du public doit être menée dans chacune des villes, notamment sous forme de réunions publiques (deux sont à prévoir, au démarrage et à la clôture du projet) et à travers un site Internet.

Des actions de communication devant aussi être conduites, la Communauté Urbaine de Bordeaux est tenue d'organiser ou de participer à ce type d'actions afin de valoriser les travaux du groupe de projet RiverLinks et les projets des villes participantes.

Dans cette optique, la CUB a souhaité répondre favorablement à la demande d'Arc en Rêve de participer à une de ses manifestations.

Cet évènement consiste en un colloque « **rives, villes et paysage** » qui aura lieu le 4 juin 2004 dans le cadre du festival des jardins organisé par la ville de Bordeaux, avec Barcelone comme ville invitée.

La première partie de ce colloque sera consacrée à la place du paysage dans la politique d'aménagement d'une métropole et réunira les représentants de la maîtrise d'ouvrage de Bordeaux et Barcelone.

La seconde partie portera sur le paysage comme matériau du projet urbain permettant aux concepteurs français et espagnols de croiser leur point de vue.

Dans cette mesure, deux types d'interventions pourraient être envisagées :

- La participation de M. Lorgeoux, Directeur Général du pôle Aménagement et Développement, à la première partie du colloque, pour une mise en perspective de la problématique européenne.
- Une subvention à l'association Arc-En-Rêve, d'un montant de 2 000€ pour financer une partie des frais d'organisation.

Cette contribution financière, calculée à partir du budget prévisionnel, joint en annexe, sera imputée sur la ligne chap 65 Art 6574 S/Fonction 8320 CRB D400.

50% de cette dépense seront remboursés par le FEDER au titre du projet RiverLinks - Programme Interreg IIIC.

De plus, les logos CUB et RiverLinks (programme Interreg IIIC) seront présents sur tous les documents de diffusion.

Par conséquent, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- Décider de la participation financière de la CUB à l'organisation du colloque « rives, villes, paysage »**
- Autoriser le Président à signer la convention fixant les modalités de versement de la subvention de 2 000€ à l'association Arc En Rêve.**
- Imputer la dépense au chapitre 65 Article 6574 S/fonction 8320 du budget de l'exercice en cours**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 mai 2004,

Pour expédition conforme,  
pour le Président  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
22 OCTOBRE 2004

M. HUGUES MARTIN

